

L'APD du Japon

1 Qu'est-ce que l'APD ?

Il s'agit de la coopération apportée par divers organismes et entités, dont les gouvernements, institutions internationales, organisations non gouvernementales (ONG) et entreprises privées, en appui au développement économique et social des pays en développement. L'aide publique au développement (APD) désigne l'aide technique et financière apportée par les gouvernements aux pays en développement dans le cadre de cette coopération.

2 Les catégories d'APD

Schématiquement, l'APD se répartit en deux catégories : l'aide bilatérale et l'aide multilatérale. Cette dernière comprend les financements et les contributions octroyés aux organisations internationales, alors que l'aide bilatérale est fournie sous trois formes : la coopération technique, les prêts et les dons. Par ailleurs, d'autres mécanismes d'aide bilatérale comprennent l'envoi de volontaires.

3 Les mécanismes d'aide intégrée de la JICA

Ces dernières années, les pays industrialisés d'Europe et d'Amérique du Nord ont utilisé l'APD comme un moyen de lutter plus efficacement contre les problèmes mondiaux, tels que le changement climatique et la réduction de la pauvreté. Par ailleurs, de nouveaux donateurs, dont la Chine et la Corée du Sud, sont apparus. À l'inverse, un contexte économique et budgétaire difficile a contraint le Japon de réduire le montant de son APD.

Face à la situation internationale et à l'afflux de réformes administratives internes, le gouvernement japonais a entrepris des réformes destinées à renforcer les stratégies politiques d'APD et les systèmes de mise en oeuvre dans l'objectif d'améliorer encore la qualité de son APD. Dans le cadre notamment d'une rationalisation des organismes d'exécution de l'APD, la division des Opérations économiques de la Banque japonaise pour la coopération internationale (JBIC) et l'aide sous forme de dons du ministère des Affaires étrangères (MOFA) (hormis l'aide relevant de la politique diplomatique, directement supervisée par le ministère) ont été transférées à l'Agence, donnant naissance à la

« Nouvelle JICA », le 1^{er} octobre 2008. Cette rationalisation a permis de regrouper les trois mécanismes d'aide au sein d'une même organisation et d'améliorer l'efficacité et la performance des activités de la JICA. Ces trois mécanismes d'aide sont décrits ci-après.

L'aide bilatérale

► La coopération technique

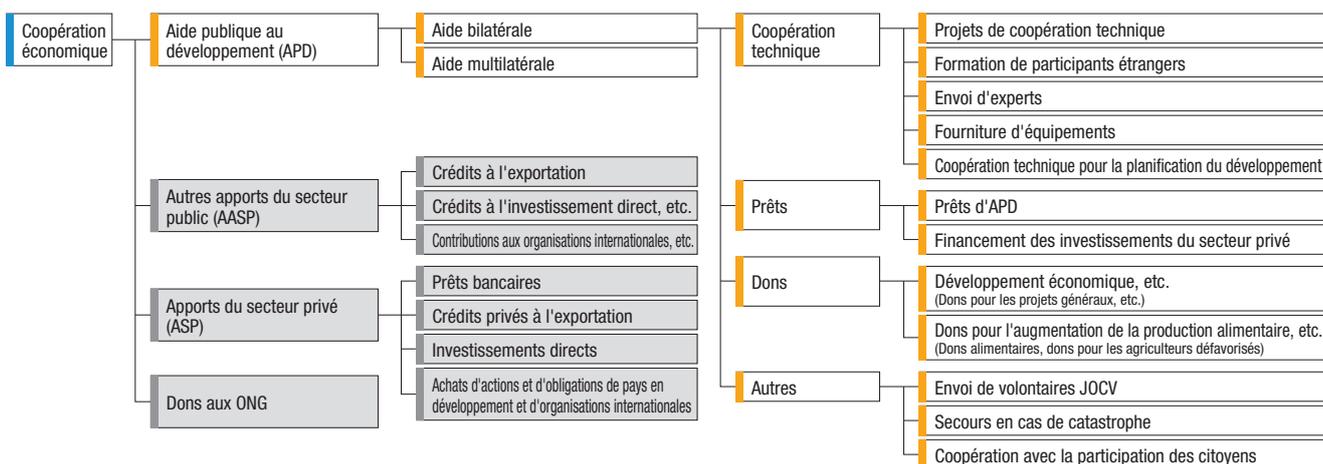
La coopération technique fait appel à la technologie, au savoir-faire et à l'expérience du Japon pour former les ressources humaines appelées à jouer un rôle clé dans l'évolution socio-économique des pays en développement. De plus, en planifiant conjointement avec les pays partenaires des programmes d'aide répondant aux besoins locaux, la coopération technique permet de développer et de perfectionner des technologies adaptées aux conditions de chaque pays, tout en rehaussant le niveau technologique général et en mettant en place de nouveaux cadres institutionnels et organisationnels. Les pays partenaires peuvent ainsi développer leurs capacités à résoudre les problèmes et parvenir à la croissance économique. La coopération technique comprend la formation de ressortissants des pays partenaires, l'envoi d'experts, la fourniture d'équipements et la réalisation d'études destinées à soutenir l'élaboration de politiques et la planification de projets de travaux publics (coopération technique pour la planification du développement).

► Les prêts

Les prêts soutiennent les efforts des pays en développement pour parvenir à la croissance en fournissant à ces nations les capitaux nécessaires à long terme et à des taux d'intérêt bien inférieurs à ceux du marché. Les principaux types d'aide sous forme de prêts sont les prêts d'APD et le programme de financement des investissements du secteur privé (PSIF). Comparativement à la coopération technique ou aux dons, les prêts d'APD permettent des financements plus importants, et sont donc surtout utilisés pour la construction d'infrastructures de base de grande envergure dans les pays en développement.

Contrairement à la coopération technique ou aux dons, les

Figure 1 Coopération économique et APD



prêts doivent être intégralement remboursés, ce qui incite le pays bénéficiaire à se concentrer sur l'importance et la priorité des projets, et à faire des efforts pour affecter et utiliser les fonds de manière aussi efficace que possible.

► Les dons

Mécanisme fournissant les fonds nécessaires pour promouvoir le développement socioéconomique, ce type d'aide n'est assorti d'aucune obligation de remboursement. Dans les pays en développement à bas revenus, les dons sont principalement utilisés pour construire des infrastructures socioéconomiques, telles que des hôpitaux et des ponts, mais aussi pour promouvoir l'enseignement, les programmes de lutte contre le VIH/sida, les soins de santé infantile et les activités liées à l'environnement, ce qui se traduit par une amélioration directe du niveau de vie.

L'aide sous forme de dons se divise en plusieurs catégories : les dons pour les projets généraux ; les dons hors projet ; les dons pour les projets de sécurité humaine au niveau local ; les dons pour les projets d'ONG japonaises ; les dons pour le développement des ressources humaines (bourses d'étude) ; les dons pour la coopération antiterroriste et le renforcement de la sécurité ; les dons pour la prévention des catastrophes et la reconstruction ; les dons pour l'autonomisation communautaire ; les dons pour la pêche ; les dons pour la culture ; les dons

d'urgence ; les dons alimentaires ; les dons pour les agriculteurs défavorisés ; les dons pour l'environnement et la lutte contre le changement climatique ; les dons pour les stratégies de réduction de la pauvreté ; et les dons pour la prévention des conflits et la consolidation de la paix [voir page 118 pour la partie mise en œuvre par la JICA].

Les financements et contributions aux organisations internationales par l'aide multilatérale

L'aide multilatérale est une aide indirecte aux pays en développement qui transite par des institutions internationales financées par les pays membres. Les contributions sont versées aux agences spécialisées des Nations unies, dont le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), et les financements sont alloués aux banques multilatérales de développement (BMD), dont la Banque mondiale, l'Association internationale de développement (AID, appelée aussi « deuxième Banque mondiale ») et la Banque asiatique de développement (BASD).

Tableau 2 L'APD japonaise en 2011 (par type d'aide : valeurs provisoires)

Type d'aide (année civile 2011)		Millions USD			Milliards JPY			Parts en % APD Totale
		Versements	Versements durant l'année précédente	Variation 2010/2011 (%)	Versements	Versements durant l'année précédente	Variation 2010/2011 (%)	
APD	Décassements d'APD							
	Dons	4 273,71	3 465,59	23,3	340 644	304,142	12,0	40,6
	Réduction de la dette	1 401,16	20,88	6 609,6	111 682	1,833	5 993,9	13,3
	Dons par le biais d'organisations internationales	1 091,03	1 269,15	-14,0	86 962	111,381	-21,9	10,4
	Dons excluant ce qui précède	1 781,53	2 175,56	-18,1	142 000	190,928	-25,6	16,9
	Dons (hors Europe de l'Est et pays affranchis de l'APD)	4 272,07	3 463,74	23,3	340 513	303,980	12,0	40,3
	Réduction de la dette	1 401,16	20,88	6 609,6	111 682	1,833	5 993,9	13,2
	Dons par le biais d'organisations internationales	1 091,03	1 269,02	-14,0	86 962	111,370	-21,9	10,3
	Dons excluant ce qui précède	1 779,89	2 173,84	-18,1	141 869	190,777	-25,6	16,8
	Coopération technique	3 627,61	3 488,50	4,0	289 145	306,153	-5,6	34,5
	Coopération technique (hors Europe de l'Est et pays affranchis de l'APD)	3 614,11	3 478,48	3,9	288 069	305,274	-5,6	34,1
	Total des dons	7 901,32	6 954,09	13,6	629 789	610,295	3,2	75,1
	Total des dons (hors Europe de l'Est et pays affranchis de l'APD)	7 886,18	6 942,23	13,6	628 582	609,254	3,2	74,4
	Prêts d'APD et autres crédits	-1 719,93	473,95	-462,9	-137 090	41,594	-429,6	-16,3
	(Prêts d'APD et autres crédits, réduction de la dette exclue)	-95,53	480,77	-119,9	-7 614	42,193	-118,0	
	(Valeur des prêts versés)	7 614,07	8 323,84	-8,5	606 893	730,505	-16,9	
	(Valeur des prêts remboursés)	9 334,00	7 849,88	18,9	743 983	688,910	8,0	
	(Valeur des prêts remboursés, réduction de la dette exclue)	7 986,28	7 843,07	1,8	636 561	688,312	-7,5	
	Prêts d'APD et autres crédits (hors Europe de l'Est et pays affranchis de l'APD)	-1 623,76	394,75	-511,3	-129 424	34,643	-473,6	-15,3
	(Prêts d'APD et autres crédits, réduction de la dette exclue)	-276,04	401,57	-168,7	-22 002	35,242	-162,4	
	(Valeur des prêts versés)	7 536,97	8 201,95	-8,1	600 747	719,808	-16,5	
	(Valeur des prêts remboursés)	9 160,72	7 807,20	17,3	730 172	685,165	6,6	
	(Valeur des prêts remboursés, réduction de la dette exclue)	7 813,00	7 800,39	0,2	622 750	684,567	-9,0	
	APD bilatérale globale	6 181,39	7 428,04	-16,8	492 699	651,889	-24,4	58,7
	APD bilatérale globale (hors Europe de l'Est et pays affranchis de l'APD)	6 262,42	7 336,97	-14,6	499 158	643,897	-22,5	59,1
	Contributions et financements aux organisations multilatérales	4 341,98	3 684,00	17,9	346 086	322,951	7,2	41,3
	Contributions et financements aux organisations multilatérales (BERD exclue [partiellement])	4 341,98	3 684,00	17,9	346 086	323,310	7,0	40,9
APD nette globale	10 523,38	11 107,95	-5,3	838 785	974,840	-14,0	100,0	
APD nette globale (hors Europe de l'Est, pays affranchis de l'APD et BERD [partiellement])	10 604,41	11 020,98	-3,8	845 243	967,207	-12,6	100,0	
APD brute globale	19 857,37	18 957,83	4,7	1 582 768	1 663,751	-4,9		
APD brute globale (hors Europe de l'Est, pays affranchis de l'APD et BERD [partiellement])	19 765,13	18 828,18	5,0	1 575 415	1 652,372	-4,7		
Revenu national brut (RNB) nominal pour chaque catégorie (1 milliard USD, 1 milliard JPY)	6 056,73	5 629,29	7,6	48 276 230	49 403,030	-2,3		
Pourcentage du RNB	0,17	0,20		0,017	0,020			
Pourcentage du RNB hors Europe de l'Est, pays affranchis de l'APD et BERD [partiellement])	0,18	0,20		0,018	0,020			

- Notes
1. Les 17 pays retirés de la liste du CAD qui ont bénéficié de l'APD sont : Hong Kong, Singapour, Brunei, Bahreïn, Israël, Koweït, Oman, Qatar, Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Barbade, Trinité-et-Tobago, Nouvelle Calédonie, Chypre, Malte, Slovaquie et Croatie.
 2. Taux de conversion défini par le CAD pour 2011 : 1 USD = 79,7068 JPY (appréciation de 8,0538 par rapport à 2010)
 3. Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composants.
 4. Suite à la décision du Groupe de travail sur les statistiques (GT-STAT) du CAD OCDE, à partir de l'exercice 2009, les contributions à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) seront partiellement comptabilisées comme de l'APD.
 5. La réduction de la dette inclut les renoncements à des prêts d'APD et des réductions de la dette liée à des obligations gagées, mais exclut le report des remboursements.
 6. Par le passé, les dons transitant par les organisations internationales étaient considérés comme des « Contributions et financements aux organisations multilatérales ». Cependant, depuis 2006, s'ils sont destinés à des pays bénéficiaires identifiés au moment de la contribution, ils sont considérés comme des « dons » pour les pays concernés.

4 Les tendances de l'aide internationale

Comme l'illustrent les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) [voir pages 66-67], la tendance récente est à l'établissement d'objectifs communs par la communauté internationale où différents pays et organisations coordonnent la fourniture de leur aide pour atteindre ces objectifs. Dans le passé, la coopération s'articulait autour des projets individuels, mais ces dernières années elle se concentre davantage sur l'appropriation des pays partenaires, dont les plans de développement et les priorités sont soutenus par les pays donateurs et les agences d'aide qui travaillent conjointement à l'atteinte des objectifs de développement de ces pays. Les bailleurs de fonds doivent donc adapter leur aide aux priorités définies dans les stratégies de développement des pays partenaires.

5 Répartition de l'APD japonaise

Les décaissements nets d'APD réalisés par le Japon en 2011 se décomposaient à hauteur d'environ 6 262,4 millions USD (environ 499,2 milliards JPY) en aide bilatérale (hors Europe de l'Est et pays retirés de la liste du CAD) et pour 4 342 millions USD (environ 346,1 milliards JPY) en contributions et financements aux organisations internationales. L'APD totale du Japon a atteint près de 10 604,4 millions USD, soit une baisse de 3,8 % (12,6 % pour 845,2 milliards JPY) par rapport à l'exercice 2010. Ce montant classe le Japon au cinquième rang des États membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, après les États-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France.

En 1989, le Japon est devenu le premier bailleur mondial d'APD, devançant les États-Unis qui occupaient jusqu'alors cette place. Le Japon est demeuré en tête du classement des pays membres du CAD pendant huit ans, de 1993 à 2000. Cependant, l'aide japonaise a chuté en 2001 et, hormis un sursaut notable en 2005, son déclin s'est amorcé progressivement.

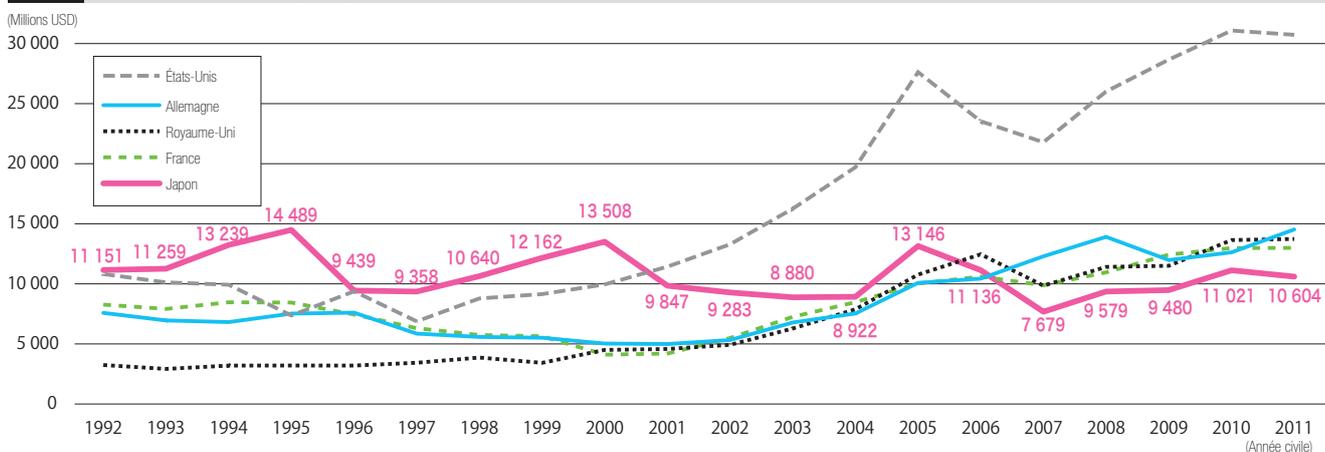
Avec un rapport APD/RNB de 0,18%, le Japon se situe à la 21^e place parmi les 23 pays membres du CAD.

* Le budget d'APD du ministère des Affaires étrangères japonais (MOFA) pour l'exercice 2012 était de 418,2 milliards JPY, y compris l'aide à la restauration et à la reconstruction gérée dans le cadre d'un compte spécial.

Tableau 5 Aperçu du budget d'APD du MOFA pour l'exercice 2012 (milliards JPY)

	Exercice 2011		Exercice 2012	
	Budget	Variation 2011/2012	Budget	Variation 2011/2012
Budget du gouvernement	572,7	-7,4 %	561,2	-2,0 %
Budget du ministère	417,0	0,9 %	418,0	0,3 %
Dons	151,9	-1,5 %	161,6	6,4 %
Dons versés au budget général de la JICA	145,7	-1,6 %	145,4	-0,2 %
Contributions et donations	60,7	18,0 %	51,2	-15,6 %
Aide pour activités de soutien	58,8	-1,7 %	59,8	1,8 %

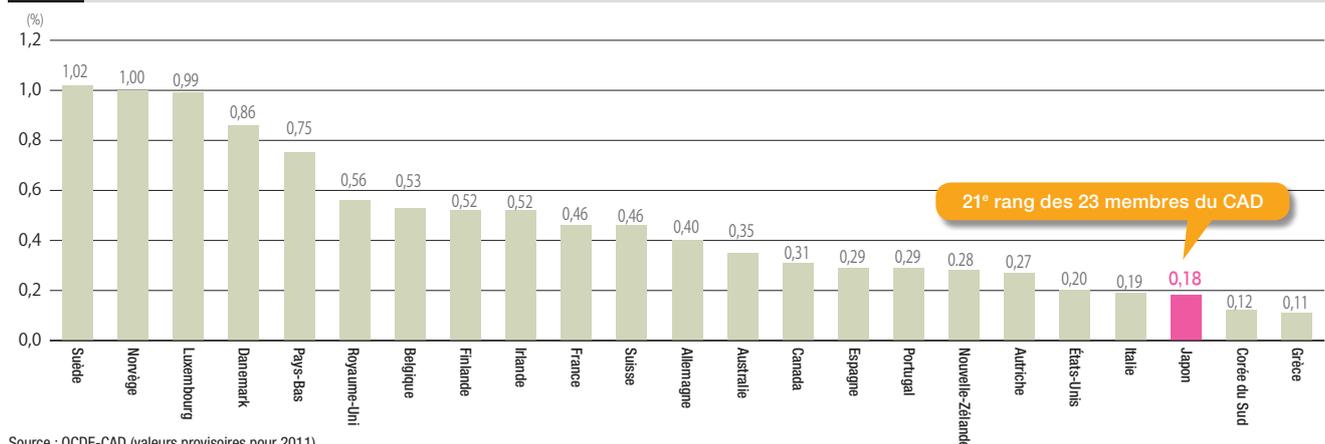
Figure 3 Évolution de l'APD des principaux membres du CAD (versements nets)



Sources : OCDE-CAD

Notes : 1. Hors Europe de l'Est et pays affranchis de l'APD. 2. Pour les États-Unis, les valeurs de 1992 excluent la réduction de la dette pour des raisons d'ordre militaire. 3. Les valeurs indiquées pour 2011 sont provisoires.

Figure 4 Rapport APD/RNB des membres du CAD



Source : OCDE-CAD (valeurs provisoires pour 2011)